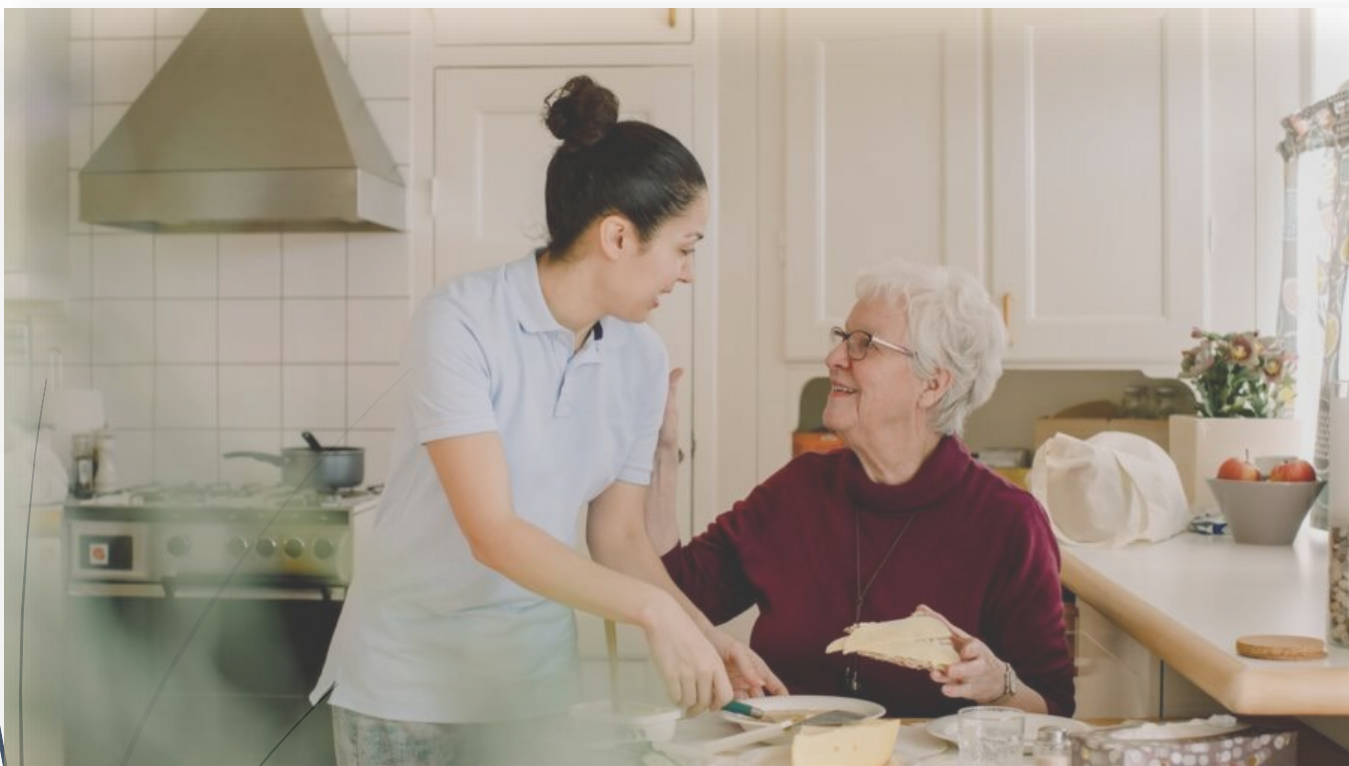


PREVENTION DES TMS – SECTEUR AIDE A DOMICILE

PREVENTION DES TMS



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION

FORMATION**PREVENTION DES TMS DANS LE SECTEUR DE L'AIDE A DOMICILE****(Durée : 1 jour (07 heures))****Public**

Public du secteur de l'aide à domicile

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Étudier et prévenir les risques d'apparition des TMS
- Étudier et appliquer les principes d'ergonomie adaptés au secteur de l'aide à domicile
- Améliorer les conditions et la qualité de vie du travail

Contenu**Etudier et prévenir les risques d'apparition des TMS**

- Définition des TMS
- Les notions de base d'anatomie/physiologie
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences

Etudier et appliquer les principes d'ergonomie adaptés au secteur de l'aide à domicile

- Les principes d'ergonomie
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au secteur

Améliorer les conditions et la qualité de vie au travail

- La notion de situation de travail
- Description des sollicitations du corps dans son activité
- Les déterminants de cette activité
- L'élaboration et la communication des pistes d'amélioration

Le secteur de l'aide à domicile

- Les recommandations
- En pratique

Méthodes et outils

La formation propose des échanges interactifs, une assimilation des techniques de travail dans le cadre d'une formation en situation de travail

AMN Conseil et Formation**19 rue Copernic - 13200 ARLES**

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



Mode de validation

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 1 jour, soit 7 heures

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur PRAP certifié INRS

PROGRAMME DE FORMATION PREVENTION DES TMS DANS LE SECTEUR DE L'AIDE A DOMICILE

JOUR 1	
9h00 – 12h30	Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation Etudier et prévenir les risques d'apparition des TMS • Définition des TMS • Les notions de base d'anatomie/physiologie • Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences Etudier et appliquer les principes d'ergonomie adaptés au secteur de l'aide à domicile • Les principes d'ergonomie • Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au secteur
13h30 – 17h00	Améliorer les conditions et la qualité de vie au travail • La notion de situation de travail • Description des sollicitations du corps dans son activité • Les déterminants de cette activité • L'élaboration et la communication des pistes d'amélioration Le secteur de l'aide à domicile • Les recommandations • En pratique Bilan de fin de formation

AMN Conseil et Formation
19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr